

Documents à remettre au directeur du séjour le jour de l'arrivée au camp

- ASSN (Attestation Scolaire de Savoir Nager obtenu en CM2/6ème) ou Attestation de réussite au test préalable à la pratique des activités nautiques en centre d'accueil de mineurs** (selon Arrêté du 25 avril 2012) – (selon modèle joint – note : l'attestation obtenue l'année précédente reste valable)
- Fiche sanitaire de liaison** (formulaire cerfa 85-0233 -modèle joint)
- Certificat médical datant de moins de 3 mois (modèle joint)**
- Ordonnance du médecin si votre enfant doit prendre un traitement médical pendant le séjour**
- Si besoin, une photocopie du dossier médical sous enveloppe cachetée**
- Photocopie de l'attestation de sécurité sociale portant mention du nom de l'enfant inscrit**
- Photocopie de l'attestation de couverture médicale complémentaire (mutuelle)**
- Autorisations parentales** (Autorisation de transport / Autorisation de prise de vue et diffusion de l'image (modèles joints)
- Le règlement intérieur signé par l'enfant et les parents**
- Le bulletin d'adhésion à l'Amicale Laïque de Scaër**
- Le cas échéant, si vous souhaitez que votre enfant soit pris en charge par une autre personne à l'issue de son séjour au camp, une autorisation de prise en charge par un tiers** (manuscrite/sur papier libre)



AMICALE LAÏQUE DE SCAER

Extrait des statuts :

Association déclarée en Préfecture de Quimper le 5 février 1946

Article 3 :

L'association « Amicale Laïque de SCAER a pour but :

- de soutenir l'enseignement public et laïque et notamment les activités périscolaires organisées par ses enseignants.
- d'organiser des activités post-scolaires à caractère sportif, culturel ou de loisir.

Je, soussigné, déclare adhérer aux valeurs et actions menées par l'Amicale Laïque de Scaër

NOM* _____ Prénom* _____

Date de naissance* _____

Adresse postale _____

e-mail _____

La cotisation est comprise dans le prix des séjours

« Camp de Voile et Pêche de Larvor »

Fait à :

Le :

Signature*

* note : Nom, Prénom, date de naissance et signature de l'enfant inscrit au séjour.

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

DOCUMENT CONFIDENTIEL

Joindre obligatoirement la copie du carnet de vaccination

NOM DU MINEUR :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :/...../.....

SEXE : M F

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles concernant votre enfant (l'arrêté du 20 février 2003 relatif au suivi sanitaire des mineurs en séjour de vacances ou en accueil de loisirs).

1-VACCINATION (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations)

VACCINATIONS OBLIGATOIRES	Oui	Non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Coqueluche	
Tétanos				Haemophilus	
Poliomyélite				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
				Hépatite B	
				Pneumocoque	
				BCG	
				Autres (préciser)	

SI LE MINEUR N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION.

2-RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MINEUR

Poids :kg ; Taille :cm (informations nécessaires en cas d'urgence)

Suit-il un traitement médical pendant le séjour ? Oui Non

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice). Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.

ALLERGIES : ALIMENTAIRES oui non
 MÉDICAMENTEUSES oui non
 AUTRES (animaux, plantes, pollen) : oui non
 Précisez

Si oui, joindre un **certificat médical** précisant la cause de l'allergie, les signes évocateurs et la conduite à tenir.

Le mineur présente-t-il un problème de santé, si oui préciser oui non

3-RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

Port des lunettes, de lentilles, d'appareil dentaire ou auditif, comportement de l'enfant, difficultés de sommeil, énurésie nocturne, etc...

4-RESPONSABLES DU MINEUR

Responsable N°1 : NOM : PRÉNOM :
 ADRESSE :

TEL DOMICILE TEL TRAVAIL
 TEL PORTABLE :

Responsable N°2 : NOM : PRÉNOM :
 ADRESSE :

TEL DOMICILE TEL TRAVAIL
 TEL PORTABLE :

NOM ET TEL MEDECIN TRAITANT :

Je soussigné(e)....., responsable légal du mineur, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire. J'autorise le responsable de l'accueil de loisirs à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires selon l'état de santé de ce mineur.

Date :

Signature :

CERTIFICAT MÉDICAL

Je, soussigné, _____ , Docteur en médecine, certifie que l'enfant _____

Est apte à la vie en collectivité.

Est en règle avec les obligations vaccinales prévues par la loi au vu de son carnet de santé.

Ne présente actuellement aucun signe d'affection contagieuse.

Est apte à la manipulation des denrées alimentaires et denrées animales. *(pour pouvoir participer à la préparation des repas, si l'enfant le souhaite.)*

Ne présente aucune allergie ou contre-indication alimentaire connue.

Dans le cas contraire préciser : _____

 Autre (préciser) _____

Fait à : _____ le : _____

Signature et cachet du médecin

AUTORISATION DE TRANSPORT

Je soussigné (e) _____ , en qualité de _____

de l'enfant _____

(cocher la case ou rayer la mention si désaccord)

Autorise le directeur du camp de voile et pêche à transporter ou faire transporter mon enfant en car ou en voiture particulière si nécessaire.

Fait à _____ le _____

Signature



AUTORISATION DE PRISE DE VUE ET DE DIFFUSION DE L'IMAGE D'UN MINEUR

(à faire remplir et signer par les parents ou responsables légaux)

Nous soussignés :

Nom, Prénom :

Demeurant :

Adresse @mail :

Agissant en qualité de représentants légaux de :

Accordons à **CAMP DE VOILE ALS** d'effectuer, dans le cadre de son séjour de vacances au « camp de voile et pêche de Larvor » des prises de vue photographiques ou des enregistrements audiovisuels sur lesquels notre enfant pourrait apparaître.

Nous accordons à **CAMP DE VOILE ALS** l'autorisation de diffuser les images captées, fixées et enregistrées sur un réseau filaire ou sans fils, de quelque nature que ce soit (Internet, réseau, local).

Nous accordons cette autorisation à titre gracieux et pour un territoire illimité. La présente autorisation est consentie sans limitation de durée.

Nous n'autorisons pas l'exploitation commerciale. Toute autre exploitation que celle indiquée dans la présente donnera lieu à nouvelle autorisation.

Nous n'autorisons pas **CAMP DE VOILE ALS** à céder les clichés représentant notre enfant à un tiers.

Ces dispositions sont portées à notre connaissance, dans le cadre de l'application de la législation relative au respect du droit à l'image et au respect de la vie privée.

Fait àLe

Signature des représentants légaux

Faire précéder les signatures de la mention « Lu et Approuvé »

INFORMATIONS PRATIQUES

Adresse du camp :

HENT POUL AR RANIKED, LARVOR, 29750 LOCTUDY (à 100 m de l'école publique de LARVOR) – 07 68 80 75 82

L'accueil des jeunes au camp a lieu le Dimanche en fin d'après midi à partir de 17h

A votre arrivée au camp, vous serez accueillis par l'équipe d'animation, puis vous voudrez bien vous présenter auprès du Directeur afin de régler les dernières formalités administratives.

NB: afin d'éviter d'encombrer l'accès au camp avec les voitures, merci de bien vouloir vous garer sur le parking situé à côté de l'école primaire à 100m du camp.

Le jour du départ, vous pourrez venir chercher votre (vos) enfant(s) entre 15h00 et 16h00

Argent de poche : Pour éviter les pertes, nous proposons aux jeunes de confier leur argent à l'animateur responsable qui le restituera à la demande.

Visite des parents : Les parents sont toujours les bienvenus au camp. Si vous souhaitez venir voir votre enfant, il est cependant préférable de téléphoner au camp pour prévenir au préalable de votre visite.

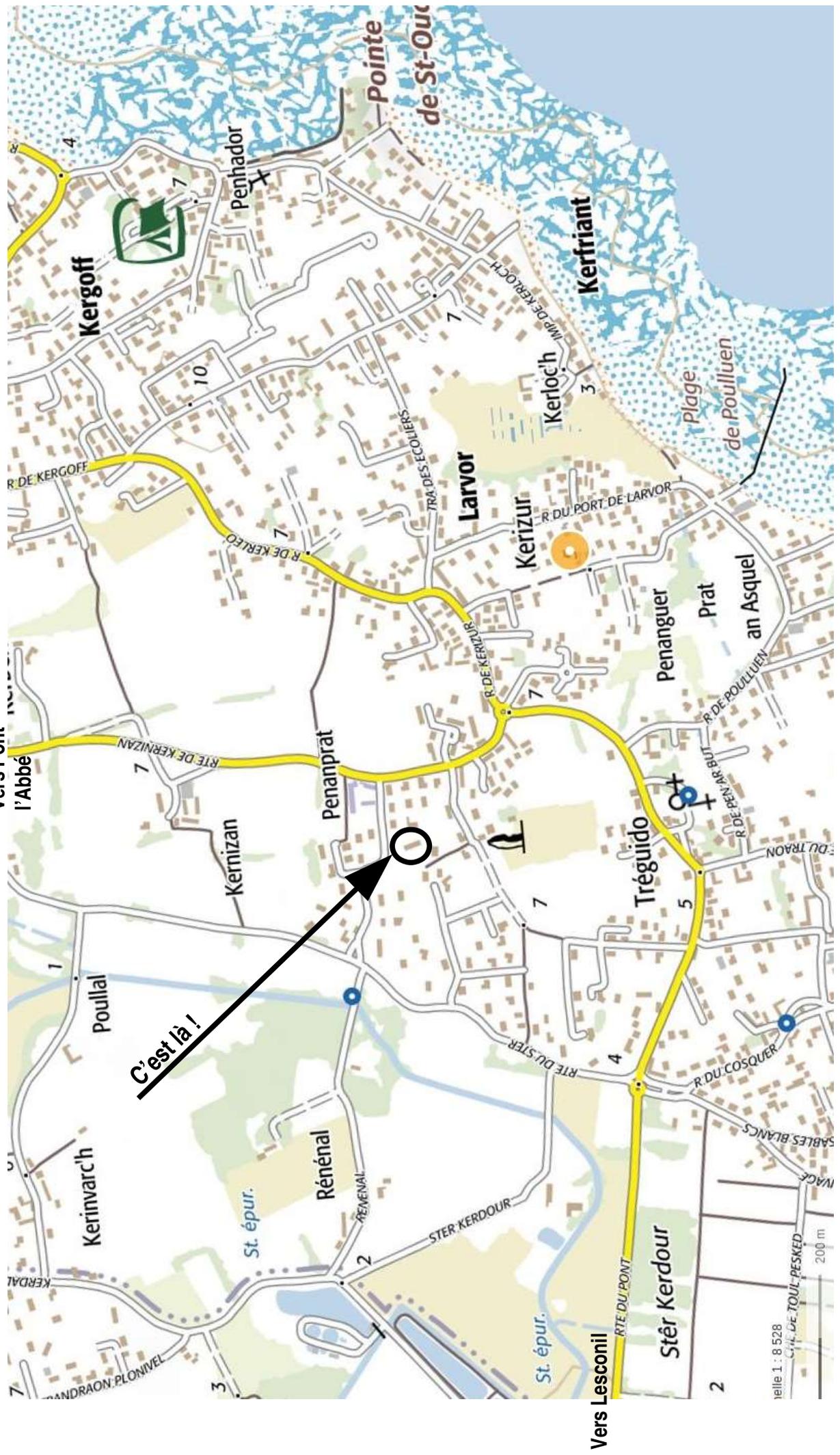
Téléphone : En cas de besoin, le camp dispose d'un téléphone pour que vos enfants puissent vous joindre (07 68 80 75 82)

Trousseau :

- Dans le contexte sanitaire actuel, si vous ou votre enfant le désirez, une tente individuelle
- Une boîte de masques chirurgicaux (compter 4 masques / journée)
- Pour l'activité voile une paire supplémentaire de chaussures fermées (ou bottillons néoprène) – les pieds nus, sandales ou claquettes ne seront pas autorisés à bord des bateaux
- Pour l'activité voile : vêtements robustes et/ou usagés, (shorty ou combinaison néoprène facultatif)
- Une gourde marquée au nom de l'enfant
- Sac de couchage (chaud) et oreiller + Une couverture en cas de nuit froide
- Lampe de poche (INDISPENSABLE !)
- Lunettes de soleil (avec cordon)
- Crème solaire
- Casquette ou chapeau
- Vêtement de protection contre le vent et la pluie
- Maillot de bain et serviette de plage
- Petit sac à dos
- Nécessaire de toilette + serviette éponge
- Vêtements pour la durée du séjour (pour les enfants restant plusieurs semaines, possibilité de laver en machine des vêtements) – prévoir également des vêtements chauds, au moins deux pulls/polaires , pantalons... (merci de bien vouloir inscrire le nom de l'enfant afin de faciliter le retour des vêtements égarés vers leurs propriétaires)
- Un sac ou filet pour le linge sale
- (facultatif) un déguisement

Vers LOCTUDY

Vers Pont
l'Abbé



C'est là !

Vers Lesconil

feuille 1 : 8 528

200 m

CHATELAIN DE TOUL-PESKED

TEST DE NATATION ANTIPANIQUE

Décerné à
né [e] le

Épreuve réalisée* :

Départ par un saut dans l'eau, puis flottaison sur le dos pendant cinq secondes, puis sustentation verticale pendant cinq secondes, puis nage sur le ventre pendant 20 mètres (peut être réalisé avec une brassière de sécurité), puis franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.

Ce test peut être réalisé en piscine ou sur le lieu de l'activité dans un bassin d'une profondeur au moins égale à 1 m80.

Nom, prénom et signature de l'examineur
Cachet de l'établissement ayant délivré l'attestation

Titre (voir ci-dessous)
Et N° d'habilitation

** Référence réglementaire : Arrêté du 25 avril 2012 portant application de l'article R.227-13 du code de l'action sociale et des familles fixant les modalités d'encadrement et les conditions d'organisation et de pratique de certaines activités physiques dans les accueils de collectifs de mineurs.*

En centre de vacances ou en centre de loisirs, la pratique des activités de canoë-kayak et disciplines associées, nage en eau vive, canyonisme, surf de mer, natation, ski nautique et de voile est subordonnée à la production d'une attestation de réussite au test préalable à la pratique des activités nautiques délivrée par une personne répondant aux conditions prévues aux 1], 2] et 3] de l'article R.227-13 dans les disciplines susvisé (sauf ski nautique) ou encore par une personne titulaire du BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique).

Le parcours peut être effectué avec une brassière de sécurité.

Il est conseillé de garder l'original cette attestation individuelle qui est susceptible de resservir à tout moment et de ne fournir que des copies



Règlement intérieur

- Parents et enfants s'engagent à respecter le protocole sanitaire en vigueur au moment du séjour
- Jeunes et animateur(trices) se doivent un respect mutuel en toutes circonstances.
- En cas de pièce(s) manquante(s) au dossier d'inscription le jour de l'arrivée au Camp, la direction se réserve le droit de ne pas accepter de prendre en charge l'enfant jusqu'à réception de toutes les pièces manquantes. Dans le cas où l'arrivée d'un jeune serait reportée pour cette raison, les journées manquées ne donneront pas droit à remboursement.
- Sauf cas de force majeure ou pour raison médicale, un départ anticipé du séjour ne donne pas droit à remboursement du prix du séjour.
- Demande de prolongation de séjour : les demandes de prolongation de séjour devront être faites auprès du directeur(trice) du séjour au plus tard le jeudi précédant la semaine de séjour demandée.
- Pour une bonne organisation des commandes et des menus : tout régime alimentaire particulier doit être signalé à la direction au moins une semaine avant le début du séjour.
- Les participant(e)s s'engagent à respecter les règles de sécurité rappelées par l'équipe d'animation, sur le camp, sur la voie publique, sur l'eau, en temps libre. Des manquements répétés au respect des règles de sécurité malgré les rappels effectués pourront entraîner un renvoi du séjour sans remboursement des frais engagés.
- Les participant(e)s s'engagent à participer aux tâches de la vie en collectivité et à veiller au maintien de la propreté du camp.
- La consommation de tabac est interdite à l'intérieur du camp.
- Tous les médicaments (y compris le paracétamol) doivent être confiés à l'assistant sanitaire et en aucun cas être consommés en auto-médication.
- L'argent de poche (nous déconseillons de dépasser 15 euros/semaine) peut-être confié à l'animateur en charge de la caisse – si le jeune souhaite conserver son argent par devers lui, l'organisateur se décharge de toute responsabilité en cas de perte ou vol.

Utilisation des téléphones portables :

- Les téléphones portables pourront être confiés à l'équipe d'animation, qui les restituera sur simple demande.
- L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou bris des téléphones portables.
- L'utilisation du téléphone portable n'est plus autorisée dans les tentes après la fin de la veillée (y compris à but d'éclairage) – en cas de non respect de cette consigne il sera demandé au jeune de remettre son téléphone à l'équipe d'animation qui le restituera le lendemain.
- les participant(e)s aux séjours s'engagent à ne pas publier sur les réseaux sociaux de photos d'autres participants au séjour.
- les parents peuvent contacter leurs enfant via la ligne téléphonique du camp – merci de privilégier les appels au moment des repas

signature de l'enfant

signature des parents